

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

La commune de **TALLOIRES-MONTMIN** recherche des personnes intéressées pour des lots de bois de chauffage :

PLAN MONTMIN Parcelle forestière n°19

Ces bois ont été exploités à l'automne 2018 et mis bord de route (en grumes) sur la place de dépôt située au-dessus du chalet forestier, en vue de les commercialiser aux habitants de la commune de Talloires-Montmin en priorité (**1 lot/foyer**).

CONSTITUTION ET PRIX DU LOT

Ces lots seront constitués principalement de hêtres pour une contenance d'environ **5 m³** (soit entre 7 et 8 stères).
Le prix a été fixé à **38 €/m³** H.T.

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Toutes les précautions nécessaires pour la sécurité des personnes et des biens devront être prises au moment du billonnage et de l'enlèvement des bois.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

Les personnes susceptibles d'être intéressées par cette vente devront s'inscrire en mairie de Talloires-Montmin. Les lots seront attribués par tirage au sort une fois l'exploitation terminée. Date limite d'inscription fixée au

19 avril 2019

Le Maire de Talloires-Montmin,

Le Technicien Forestier Territorial,



Pour tous renseignements vous pouvez me contacter au : 06.23.11.08.77

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

La commune de **TALLOIRES-MONTMIN** recherche des personnes intéressées pour des lots de bois de chauffage :

TALLOIRES « Bois des Hêtres » Parcelle forestière n°40

Ces bois ont été exploités ce printemps et mis bord de route (en grumes) sur le parking du Bois des Hêtres (le long de la RD 42), en vue de les commercialiser aux habitants de la commune de Talloires-Montmin en priorité (**1 lot/foyer**).

CONSTITUTION ET PRIX DU LOT

Ces lots seront constitués principalement de hêtres pour une contenance d'environ **5 m³** (soit entre 7 et 8 stères).
Le prix a été fixé à **38 €/m³** H.T.

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Toutes les précautions nécessaires pour la sécurité des personnes et des biens devront être prises au moment du billonnage et de l'enlèvement des bois.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

Les personnes susceptibles d'être intéressées par cette vente devront s'inscrire en mairie de Talloires-Montmin. Les lots seront attribués par tirage au sort une fois l'exploitation terminée. Date limite d'inscription fixée au

19 avril 2019

Le Maire de Talloires-Montmin,

Le Technicien Forestier Territorial,



Pour tous renseignements vous pouvez me contacter au : 06.23.11.08.77